



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES PRINT

Luxemburger Wort



contacto

ANNONCES

MATÉRIEL D'INSERTION

Fichiers traitables : Adobe Acrobat PDF1.4 ou supérieur ; Adobe InDesign Package ; Adobe Illustrator AI ; Adobe Photoshop PSD, JPG ou TIFF ; fichier d'image JPG ou TIFF ; MS-Office à enregistrer en PDF pour l'impression. Toutes les polices de caractères utilisées doivent être incorporées dans le document ou vectorisées. Les éléments importés (images, logos et graphiques) doivent être incorporés dans le document. Résolution d'image (PSD, JPG ou TIFF) : minimum 200 dpi utilisée à 100% ; images en couleurs : en mode CMYK.

Dénomination du fichier : spécifier le support de publication, la date de parution et le nom de l'annonceur.

BORDS PERDUS

Les annonces sont à livrer au format utile, **sans bords perdus**, traits de coupe et repères d'impression.

NORMES STANDARD POUR L'IMPRESSION

- Norme appliquée : ISO 12647-3, 2004
- Utilisation du profil ISOnewspaper26v4.icc pour la séparation 4 couleurs.
- Utilisation du profil ISOnewspaper26v4_gr.icc pour la reproduction des images en niveau de gris.
- Engraisement du point : 26%
- Couverture maximale : C+M+Y+K = 240%, noir (K) 90-95% GCR noir élevée
- Résolution d'image : minimum 200 dpi utilisée à 100%
- Linéature : 120 lpi

MEMOSTICK

Format unique : 76 mm x 76 mm

Positionnement : sur la Une, colonne de droite

Formes d'exception : il est possible, sous certaines conditions de faisabilité, de répondre aux demandes créatives en produisant des Memosticks de formes particulières ; veuillez au préalable nous soumettre un exemple de modèle. Frais techniques sur devis.

MATÉRIEL D'INSERTION

Fichiers traitables : Adobe Acrobat PDF1.4 ou supérieur ; Adobe InDesign Package ; Adobe Illustrator AI ; Adobe Photoshop PSD, JPG ou TIFF ; fichier d'image JPG ou TIFF ; MS-Office à enregistrer en PDF pour l'impression. Toutes les polices de caractères utilisées doivent être incorporées dans le document ou vectorisées. Les éléments importés (images, logos et graphiques) doivent être incorporés dans le document. Résolution d'image (PSD, JPG ou TIFF) : minimum 300 dpi utilisée à 100% ; images en couleurs : en mode CMYK.

Mediahuis Luxembourg S.A. se réserve le droit de refuser des supports/transmissions de données qui ne sont pas conformes aux exigences techniques ou bien de facturer le temps de travail supplémentaire.

TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE

Via email : ac@regie.lu

PRODUCTION D'ANNONCES

Un service d'adaptation graphique est à votre disposition moyennant un tarif de 80 €/heure (minimum facturable : 1 heure) comprenant 2 épreuves au maximum. Création graphique sur demande.

Dénomination du fichier : spécifier le support de publication, la date de parution et le nom de l'annonceur

Laisser 3 mm de bords perdus de chaque côté en plus du format définitif. Éviter d'insérer du texte trop près des bords pour empêcher qu'il ne soit coupé.

DÉLAI DE RÉSERVATION ET DE LIVRAISON DES FICHIERS : au plus tard 20 jours ouvrables avant la diffusion (ce délai est porté à 25 jours ouvrables pour des formats exceptionnels). L'impression est réalisée obligatoirement par l'intermédiaire de Mediahuis Luxembourg S.A..

TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE

Via email : print@regie.lu



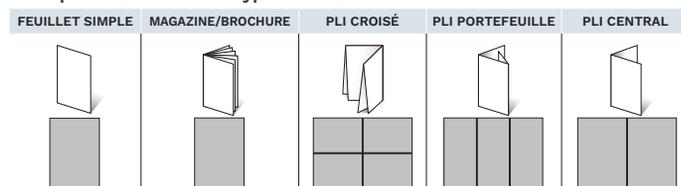
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ENCARTAGE

Luxemburger Wort

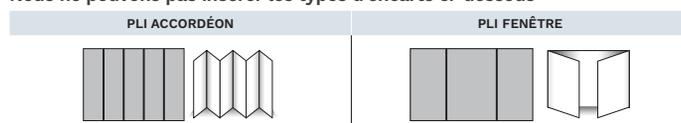
contacto

TYPES D'ENCARTS

Nous pouvons insérer les types d'encarts ci-dessous



Nous ne pouvons pas insérer les types d'encarts ci-dessous



FORMATS

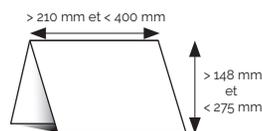
Format minimum (produit fini)

- 148 x 210 mm

Format maximum (produit fini)

- 275 x 400 mm
- 4 pages : à partir de 200 g/m² (non satiné)
- 8 pages : à partir de 150 g/m²
- 12 pages et plus : à partir de 90 g/m²

La longueur de la feuille (= côté fermé) ne peut mesurer plus du double de sa largeur.



FINITION

- **LUXEMBURGER WORT** : Poids maximum d'un encart = **100 grammes**. Les encarts pesant plus de 100 grammes ne sont possibles que sur approbation technique.
- **CONTACTO** : Poids maximum d'un encart = **35 grammes**. Les encarts pesant plus de 35 grammes ne sont possibles que sur approbation technique.
- Tous les encarts doivent avoir le même format et le même poids par m².
- Si l'extérieur de l'encart n'est pas imprimé, l'encart doit être fourni sur papier mat.
- Les objets collés doivent être placés à l'intérieur de l'encart, contre le haut ou le bas du pli. Une approbation technique est requise.
- Si l'encart est agrafé, l'épaisseur minimale de l'encart doit correspondre au fil d'agrafage utilisé. Si ce n'est pas le cas, la brochure doit être collée (au lieu d'être agrafée) avec une épaisseur maximale de 1,5 mm.
- Pas de reliure dos collé sans couture et pas de reliure dos carré broché.
- Il est préférable d'éviter les encarts petits et épais, et les encarts grands et minces.
- Les encarts non standard doivent toujours être soumis au responsable du planning au préalable pour un examen technique éventuel.

GRAMMAGE DU PAPIER (indicatif)

- Feuillet simple à partir de 200 g/m²
- 4 pages à partir de 100 g/m²
- 8 pages entre 65 et 100 g/m²
- 12-16 pages entre 60 et 80 g/m²
- Plus de 16 pages entre 45 et 60 g/m²
- Maximum 96 pages

APPROBATION TECHNIQUE

Pour tout autre type d'encart, des modèles ou maquettes doivent systématiquement être soumis au responsable du planning de l'imprimerie pour approbation, au plus tard 6 semaines avant la date de diffusion. La réservation de l'encart n'est définitive que lorsque le responsable de la production de l'imprimerie a donné son accord. Le nombre minimum de modèles/maquettes à fournir pour un test est de 500 exemplaires. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : print@regie.lu

RÉSERVATIONS

Clôture des réservations : au plus tard 3 semaines avant la date de distribution, sous réserve de disponibilité et de faisabilité.

Email : print@regie.lu

Dans l'éventualité d'une annulation ultérieure à la date de clôture, des frais d'annulation seront facturés à hauteur de 50% du montant. Lors de la réservation, merci de nous communiquer le format, le nombre de pages et le poids de l'encart. L'éditeur ne peut pas garantir l'exclusivité sectorielle pour les encarts d'une même édition.

GARANTIES

En cas de problèmes techniques graves lors de la production, nous nous réservons le droit de reporter l'insertion de l'encart afin de garantir la livraison ponctuelle du titre de presse.

NOMBRE D'ENCARTS À LIVRER

LUXEMBURGER WORT		CONTACTO	
Lundi-Vendredi	43.600	Mercredi	18.000
Samedi	44.600		

SURPLUS

Pour toute commande de Print & Supply, vous devez préciser la destination et le nombre des folders en surplus.

Pour les encarts livrés, seules les quantités exactes doivent être livrées, le surplus sera détruit.

ADRESSE DE LIVRAISON

Printing Partners Paal-Beringen N.V.

Industrieweg 147
Poort West-Limburg 2206
B-3583 Paal-Beringen

Tél. : +32 11 71 71 71 Email : sonja.stas@coldsetprintingpartners.be
kristel.hermans@coldsetprintingpartners.be
heidi.mols@coldsetprintingpartners.be

Si vous devez fournir des **modèles ou des maquettes**, ils sont à envoyer à l'adresse indiquée ci-dessus. Le nombre minimum de modèles/maquettes à fournir pour un test est de **500 exemplaires**.

DÉLAIS DE LIVRAISON

- Du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h
- Les encarts doivent être remis à l'imprimerie au plus tôt 5 jours ouvrables et au plus tard 3 jours ouvrables avant la date de l'encartage (ni plus tôt ni plus tard)

Attention : Fermeture exceptionnelle les 21.07.2025 et 11.11.2025.

EMBALLAGE

- Les encarts doivent être livrés sous forme de produits finis. Voir page suivante.
- Tous les exemplaires, dans chaque paquet, doivent être empilés de la même manière, de sorte que chaque dernière page repose sur la première page de l'exemplaire suivant.
- **Si vous livrez plusieurs versions de votre encart pour des éditions différentes, vous devez les emballer et les livrer séparément.**
- **Si la livraison n'a pas lieu conformément aux spécifications, les frais supplémentaires seront à la charge du client.**

BON DE LIVRAISON

Toute livraison d'encart doit être accompagnée d'un bon de livraison mentionnant au moins les informations suivantes :

- Nom du client
- Nom et langue de l'édition concernée
- Nom de l'encart
- Date de diffusion
- Nombre d'encarts sur la palette
- Nombre d'encarts par paquet



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ENCARTAGE



CONDITIONNEMENT DES ENCARTS

HAUTEUR DES PAQUETS	PAS D'EMBALLAGE	PALETTES STABLES	COUCHE DE PROTECTION SUR LES PALETTES	COUCHE DE PROTECTION ENTRE LES COUCHES DE PAQUETS	EMPILEMENT BIEN ALIGNÉ
<ul style="list-style-type: none"> La hauteur des paquets doit être comprise entre 10 cm et 16 cm au maximum. 1. Si un paquet de 10 cm de hauteur contient moins de 75 exemplaires, la hauteur du paquet doit être ajustée, sans dépasser 16 cm. 2. <u>Le dos de tous les imprimés doit se trouver du même côté du paquet.</u> Tous les paquets placés sur une couche de la palette doivent être de hauteur identique. Aucune feuille de protection ne doit être insérée dans les paquets, que ce soit dans le fond ou sur le dessus. 	<ul style="list-style-type: none"> Le dessous du paquet ne doit pas être protégé par une couche de papier. Les paquets ne doivent pas être liés ensemble ou enveloppés dans du film étirable. Il n'est pas permis d'utiliser 2 liens/ficelles (coûts supplémentaires pour la préparation). Un lien placé autour des paquets peut endommager les brochures. Les exemplaires ne peuvent pas être emballés dans des boîtes qui seront à leur tour empilées sur une palette. 	<ul style="list-style-type: none"> Dimensions des palettes : 120 x 80 cm (palettes perdues). Les palettes doivent pouvoir être transportées sur chacun de leurs quatre côtés avec un transpalette ou un chariot élévateur. 	<ul style="list-style-type: none"> Une feuille de carton rigide doit être placée sur chaque palette pour éviter de salir ou d'endommager le dessous des paquets de la couche inférieure. Une feuille de plastique doit être ajoutée lorsque la palette est mouillée. 	<ul style="list-style-type: none"> Une feuille de carton doit être insérée entre toutes les couches de paquets sur la palette. La stabilité de la palette empilée s'en trouvera renforcée. 	<ul style="list-style-type: none"> Les paquets doivent être empilés le plus près possible les uns des autres. Les paquets ne doivent pas dépasser des côtés de la palette. Les paquets placés sur chaque couche doivent être de hauteur identique. Si les paquets sont empilés de manière parfaitement alignée, le risque d'endommager les brochures est réduit. <p><i>Au lieu d'être empilés en vrac, les encarts peuvent aussi être emballés dans des caisses cartons. (par exemple, un carton dont le fond mesure 77 x 118 cm - 102 cm de hauteur).</i></p>

PROTECTION SUR LE DESSUS DE CHAQUE PALETTE	POIDS D'UNE PALETTE : MAXIMUM 1 000 KG	HAUTEUR D'UNE PALETTE : MAXIMUM 120 CM	FICHES D'IDENTIFICATION	EMBALLAGE DES PALETTES
<ul style="list-style-type: none"> Si les palettes ne sont pas empilées les unes sur les autres, une feuille de carton suffit pour protéger le dessus de chaque palette. Si les palettes sont empilées, le dessus de chaque palette doit être protégé par une planche de couverture. 	<ul style="list-style-type: none"> Une palette ne peut peser plus de 1 000 kg. Une palette d'un poids supérieur ne pourra être déplacée avec un transpalette. 	<ul style="list-style-type: none"> Une hauteur de palette dépassant 120 cm complique le déchargement manuel et compromet la stabilité de la palette. 	<ul style="list-style-type: none"> À étiqueter sur le petit côté et le dessus de chaque palette avec les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Nom du client Nom et langue de l'édition concernée Nom de l'encart Date de diffusion Nombre d'encarts sur la palette Nombre d'encarts par paquet Numéro individuel de la palette + nombre total de palettes pour l'édition Poids de la palette Nom (personne de contact), adresse et numéro de téléphone de l'imprimeur 	<ul style="list-style-type: none"> Vous pouvez placer des coins de palette en carton sur la palette, avant de l'envelopper avec du film étirable OU placer une planche de couverture au-dessus de la palette, avant de l'envelopper avec 4 bandes de plastique (2 par direction). <p>ATTENTION : pas de liens en métal !</p>

ATTENTION : Tout travail supplémentaire occasionné par l'emballage ou le palettage non conforme des encarts livrés sera facturé à hauteur de 60 €/heure par personne.